

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

1 Identification

- a) **Identificateur de produit:** Slick Sand
Numéro de stock: 100708
- b) **Autres moyens d'identification:**
Synonymes: Aucun connu
- c) **Usage recommandé et restrictions d'utilisation:**
Utilisations recommandées: Apprêt surfaçant de polyester
Utilisations déconseillées: Utilisation autre que recommandée.
- d) **Identificateur du fournisseur initial:** ITW Evercoat
a division of Illinois Tool Works Inc.
6600 Cornell Road
Cincinnati, OH 45242
513-489-7600
- Numéro d'appel:** CHEM TEL: +1-813-248-0593
- e) **Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence et toute restriction d'utilisation de ce numéro, s'il y a lieu:** CHEM TEL: +1-813-248-0593

2 Identification des dangers

- a) **Classification du produit dangereux, à savoir le nom de la catégorie ou de la sous-catégorie de la classe de danger appropriée décrite aux sous-parties 2 à 19 de la partie 7 ou 1 à 11 de la partie 8 ou un nom essentiellement équivalent ou, en ce qui concerne les sous-parties 20 de la partie 7 et 12 de la partie 8, le nom de la catégorie de la classe de danger ou la description du danger identifié:**
- Sensibilisation cutanée, catégories de danger 1
 - Mutagénicité sur les cellules germinales, catégorie de danger 1B
 - Cancérogénicité, catégorie de danger 1A
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition unique, catégorie de danger 1
 - Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - Exposition répétée, catégorie de danger 1
 - Danger par aspiration, catégorie de danger 1
 - Liquides inflammables, catégorie de danger 2
 - Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2
 - Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2A
 - Toxicité pour le système reproductif, catégorie de danger 2
- b) **Les éléments d'information visés aux alinéas 3(1)d) à f) du présent règlement et les éléments d'information, à savoir les symboles, mentions d'avertissement, mentions de danger et conseils de prudence, spécifiés à la section 3 de l'annexe 3 du SGH, pour chacune des catégories ou sous-catégories du présent règlement. Si l'élément d'information visé est un symbole, le nom du symbole ou le symbole peuvent indifféremment être employés:**

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Les pictogrammes de danger:



Mention d'avertissement:
Mention de danger:

Danger
Liquide et vapeurs très inflammables Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires Provoque une irritation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée Provoque une sévère irritation des yeux Peut induire des anomalies génétiques Peut provoquer le cancer Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Risque avéré d'effets graves pour les organes Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Conseil de prudence:
Prévention:

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Utiliser [ventilation / équipement de matériel électrique / éclairage].
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
Prendre des mesures pour éviter les décharges électrostatiques.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Laver soigneusement avec du savon et de l'eau après avoir manipulé.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Réponse:

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver avec beaucoup de savon et d'eau.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Traitement spécifique (voir Les sections 4 à 8 de la présente FDS et toute information supplémentaire sur l'étiquette).

NE PAS faire vomir.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas d'incendie: Utiliser un extincteur approprié (voir section 5) pour l'extinction.

Stockage:

Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Élimination:

Éliminer le contenu conformément à votre entreprise d'élimination locale ainsi que des réglementations nationales / internationales.

c) Autres dangers connus du fournisseur concernant le produit dangereux:

Dangers physiques non classifiés ailleurs

Aucun connu

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

Aucune donnée disponible

3 Composition/information sur les ingrédients

Nom chimique	Nom commun et les synonymes	Numéro d'enregistrement CAS et tout identificateur unique	Concentration
Benzene	Aucun connu	71-43-2	< 0.01
Toluene	Aucun connu	108-88-3	< 0.01
Aliphatic Hydrocarbons (stoddard type)	Aucun connu	64742-48-9	< 0.01
Crystalline Silica (Quartz)	Aucun connu	14808-60-7	0.1 - 1
Naphtha, Petroleum, heavy alkylate	Aucun connu	64741-65-7	0.1 - 1
Trimethylolpropane triacrylate	Aucun connu	15625-89-5	1 - 5
Acetone	Aucun connu	67-64-1	10 - 30
Styrene	Aucun connu	100-42-5	10 - 30
Talc	Aucun connu	14807-96-6	10 - 30

4 Premiers soins

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

a) Description des premiers soins nécessaires, sous-divisés selon les différentes voies d'exposition (par inhalation, orale, cutanée, oculaire):

Inhalation: Emmener à l'air libre. En cas de difficulté respiratoire, faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Si la victime a cessé de respirer, effectuer la respiration artificielle et faire administrer l'oxygène par un personnel formé. Consulter un médecin immédiatement. Si la victime cesse de respirer, ouvrir l'aération, déserrez collier et ceinture et donnez la respiration artificielle. Gardez la victime au chaud et au repos.

Contact oculaire: Rincer les yeux à grande eau pendant 20 minutes au moins en soulevant les paupières souvent. Pencher la tête pour empêcher que le produit ne s'approche de l'oeil non contaminé. Consulter un médecin immédiatement et surveiller l'oeil chaque jour selon les conseils du médecin.

Contact avec la peau: Lavez à l'eau et au savon. Enlevez les vêtements contaminés et les laver. Consultez un médecin si l'irritation se développe ou persiste. Lavez les vêtements avant de les réutiliser. Laver à fond la zone affectée avec de l'eau et du savon.

Ingestion: Ne pas provoquer le vomissement et consulter un médecin immédiatement. Boire deux verres d'eau ou de lait pour diluer. Porter cette fiche technique santé-sécurité à l'attention du personnel médical. Si des vomissements arrivent spontanément, gardez la tête entre les jambes pour éviter l'aspiration de liquide par les poumons. Si possible, ne pas laisser l'individu sans surveillance. Si l'individu est somnolent ou inconscient, ne rien donner par la bouche. Le placer sur le côté gauche avec la tête en bas.

b) Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

c) Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire: Aucune information supplémentaire de premiers soins n'est disponible.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

a) Agents extincteurs appropriés et inappropriés:

Moyens d'extinction appropriés: Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du gaz carbonique ou un produit chimique sec pour combattre un incendie. L'eau peut être inefficace mais des vaporisateurs d'eau peuvent être utilisés pour éteindre un incendie s'ils sont dirigés à la base des flammes. On peut aussi utiliser l'eau pour absorber la chaleur et empêcher les matériaux exposés au feu de se

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Agents d'extension ne devant pas être utilisés:	trouver endommagés. Mousse ordinaire
b) Dangers spécifiques du produit dangereux, notamment la nature de tout produit de combustion dangereux:	Aucune donnée disponible
Produits de combustion dangereux:	Les vapeurs peuvent s'enflammer au contact d'étincelles, de flammes ou autres sources d'ignition si le produit se trouve au-delà de son point éclair, provoquant un incendie (de classe B). Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'ignition et créer un retour de flammes.
c) Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:	Dioxyde de carbone, Monoxyde de carbone., Oxyde de styrène, , Hydrocarbures Ne pas s'approcher d'un incendie sans protection adéquate, ce qui comprend un appareil de respiration autonome et un équipement de protection complet. Lutter contre l'incendie d'une distance raisonnable et d'un emplacement protégé étant donné la présence potentielle de vapeurs dangereuses et de produits de décomposition. Porter un appareil respiratoire (approuvé par le CCHST) avec visière complète en mode demande de pression positive avec équipement de protection contre les produits chimiques. L'eau doit être utiliser pour refroidir les contenants pour prévenir une hausse de pression, l'auto-allumage ou l'explosion quand ils sont exposés à une chaleur extrême.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

a) Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence:	Être exposé aux matières déversées peut être irritant et nocif. Suivez les recommandations d'équipement de protection personnelle que vous trouverez à la Section 8 du SDS. Des précautions additionnelles peuvent être nécessaires dans des circonstances spéciales occasionnées par un déversement incluant: le matériel déversé, la quantité du déversement, l'endroit où le déversement a eu lieu. Il faut aussi considérer l'expérience des employés où le déversement a eu lieu.
b) Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:	Empêcher qu'un déversement ne s'étende pour minimiser le danger qu'il représente pour la santé des êtres humains et pour l'environnement si c'est possible de le faire sans danger. Porter au minimum un équipement de protection individuelle complet et approprié suivant les recommandations de la Section 8. Creuser un fossé et absorbé le produit avec un absorbant comme les granulés d'argile. Récupérer et entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement en attendant l'évaluation de l'élimination appropriée de ce déchet. Utiliser un absorbant inerte comme le sable ou la vermiculite. Placer dans conteneur fermé et correctement étiqueté. Éviter d'inhaler les vapeurs Tout le personnel de la zone doit être protégé comme dans la section 8 Activer l'équipement de ventilation d'échappement dans la zone immédiate de déversement.

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Couper les sources de l'ignition; y compris l'équipement électrique et les flammes. Interdire de fumer.

7 Manutention et stockage

a) Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention:

Produit nocif ou irritant. Eviter tout contact et éviter de respirer le produit. Utiliser uniquement dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants Garder le contenant fermé quand il n'est pas en usage. Ne pas ingérer Eviter tout contact avec le produit. Eviter de respirer poussières ou fumées, n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Utiliser le produit avec une ventilation adéquate Se laver les mains avant de manger. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Toutes les précautions contre les dangers inventoriées dans la fiche technique doivent être observées.

b) Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités:

Conditions d'un stockage sûr:

Ranger dans un endroit frais, sec et aéré. Isoler des matières et des conditions incompatibles. Conserver le(s) conteneur(s) fermés. Éviter le contact entre matières incompatibles Entreposer dans un conteneur fermé hermétiquement. Eloigner de la chaleur, des étincelles et d'une flamme Pour une qualité maximale du produit, éviter l'entreposage prolongé à des températures de plus de 75 °F (25 °C).

Matières à éviter / Incompatibilité chimique:

Peroxydes Acides forts Agents oxydant forts Halogènes Alcalins forts

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

a) Paramètres de contrôle, notamment les valeurs biologiques limites ou les valeurs limites d'exposition professionnelle, ainsi que l'origine de ces valeurs:

Canada - Alberta - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (respirable particulate)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA; 85 mg/m ³ TWA	40 ppm STEL; 170 mg/m ³ STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWA; 1200 mg/m ³ TWA	750 ppm STEL; 1800 mg/m ³ STEL	Aucune donnée disponible

Canada – British Columbia– Limites d'exposition professionnelle:

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable particulate)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	50 ppm TWA	75 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Manitoba - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable particulate matter)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Nouveau-Brunswick - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable fraction)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA; 85 mg/m ³ TWA	40 ppm STEL; 170 mg/m ³ STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWA; 1188	750 ppm STEL; 1782	Aucune donnée

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

	mg/m3 TWA	mg/m3 STEL	disponible
--	-----------	------------	------------

Canada - Terre-Neuve-et-Labrador - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable particulate matter)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Territoires du Nord-Ouest - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m3 TWA (respirable fraction)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWA	750 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Nouvelle-Écosse - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m3 TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable particulate matter)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	Aucune donnée

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

			disponible
--	--	--	------------

Canada - Nunavut - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (respirable fraction)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWA	750 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Ontario - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	35 ppm TWA	100 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWA	750 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Île-du-Prince-Édouard - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (particulate matter containing no Asbestos and <1% Crystalline silica, respirable particulate matter)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	250 ppm TWA	500 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Québec - Limites d'exposition professionnelle:

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAEVs	Limites d'exposition professionnelle - STEVs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	3 mg/m ³ TWAEV (respirable dust)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	50 ppm TWAEV; 213 mg/m ³ TWAEV	100 ppm STEV; 426 mg/m ³ STEV	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWAEV; 1190 mg/m ³ TWAEV	1000 ppm STEV; 2380 mg/m ³ STEV	Aucune donnée disponible

Canada - Saskatchewan - Limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	2 mg/m ³ TWA (respirable fraction)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	20 ppm TWA	40 ppm STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	500 ppm TWA	750 ppm STEL	Aucune donnée disponible

Canada - Yukon - limites d'exposition professionnelle:

Nom chimique	Limites d'exposition professionnelle - TWAs	Limites d'exposition professionnelle - STELs	Limites d'exposition professionnelle - Plafond
Talc	20 mppcf TWA	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Styrene	100 ppm TWA; 420 mg/m ³ TWA	125 ppm STEL; 525 mg/m ³ STEL	Aucune donnée disponible
Acetone	1000 ppm TWA; 2400 mg/m ³ TWA	1250 ppm STEL; 3000 mg/m ³ STEL	Aucune donnée disponible

Nom chimique	OSHA PEL	ACGIH TLV-TWA	ACGIH STEL	IDLH
Talc	20 mppcf	2 mg/m ³	Aucune donnée disponible	1000 mg/m ³ IDLH (containing no asbestos and <1% quartz)
Styrene	100 ppm	20 ppm	40 ppm STEL; 170 mg/m ³ STEL	700 ppm IDLH
Acetone	1000 ppm	500 ppm	750 ppm	2500 ppm IDLH (10% LEL)

b) Contrôles d'ingénierie appropriés: Il n'existe pas de limites d'exposition pour les composants de ce produit.

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Utiliser une ventilation du gaz d'échappement locale ou autres contrôles techniques pour minimiser l'exposition et assurer un environnement confortable à l'opérateur. .

c) Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle:

Protection respiratoire:

Une protection respiratoire peut être exigée pour éviter la surexposition lorsqu'on manie ce produit. Le système de ventilation général ou local est le moyen de protection préféré. Utiliser un appareil de protection respiratoire si le système de ventilation général de la pièce n'est pas disponible ou est insuffisant pour éliminer les symptômes. Utiliser le respirateur homologué par CCHST pour enlever les particules et vapeurs de solvants organiques.

Type (s) de l'appareil respiratoire:

Respirateur purifiant l'air équipé d'une cartouche anti-vapeurs organiques et d'un filtre à haute efficacité homologué par NIOSH, Les appareils de protection respiratoires qui purifient l'air ne doivent pas être utilisés en cas de manque d'oxygène ou dans une atmosphères IDLH (mettant immédiatement la vie ou la santé en danger).

Appareil de protection des yeux/du visage:

Porter des lunettes chimiques de sécurité avec protection latérales lorsqu'on manipule ce produit. Ne pas porter de lentilles de contact. Les lunettes de sécurité contre les éclaboussures de produits chimiques sont recommandées pour protéger contre les éclaboussures du produit

Protection de la peau:

Porter des gants de protection. Inspecter les gants pour s'assurer qu'ils ne sont pas brisés lors du contact avec les produits chimiques et les remplacer à intervalles réguliers. Nettoyer l'équipement de protection régulièrement. Laver les mains et autres endroits exposés avec de l'eau et du savon doux avant de manger, boire et quitter le travail. Pour prévenir les contacts répétitifs ou prolongés avec la peau, porter des vêtements imperméables et des bottes Les gants doivent être de néoprène ou de caoutchouc naturel Les gants de protection et vêtements adéquats doivent être portés pour prévenir tous contacts avec la peau.

Protection des mains:

Protective gloves are recommended when prolonged skin contact cannot be avoided.

Autre protection mesures:

Pour prévenir les contacts répétitifs ou prolongés avec la peau, porter des vêtements imperméables et des bottes Les gants doivent être de néoprène ou de caoutchouc naturel Les gants de protection et vêtements adéquats doivent être portés pour prévenir tous contacts avec la peau. Les lunettes de sécurité contre les éclaboussures de produits chimiques sont recommandées pour protéger contre les éclaboussures du produit

Conditions générales d'hygiène:

Tenir hors de la portée des enfants Garder le contenant fermé quand il n'est pas en usage. Ne pas ingérer Eviter tout contact avec le produit. Eviter de respirer poussières ou fumées, n'utiliser que dans des endroits bien ventilés. Utiliser le produit avec une ventilation adéquate Se laver

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

les mains avant de manger. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Toutes les précautions contre les dangers inventoriés dans la fiche technique doivent être observés.

9 Propriétés physiques et chimiques

a) Apparence, telle que l'état physique et la couleur:

L'état physique: Liquide

Couleur: Gris

b) Odeur: Aromatique

c) Seuil olfactif: Aucune donnée disponible

d) pH: Neutral

e) Point de fusion et point de congélation:

Point de fusion (°C): Aucune donnée disponible

Point de congélation (°C): Aucune donnée disponible

f) Point initial d'ébullition et domaine (°C): 56

g) Point d'éclair (°C): 17

h) Taux d'évaporation: Aucune donnée disponible

i) Inflammabilité (solides et gaz): Aucune donnée disponible

j) Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité:

Limites supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité: 12.8

Limites inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité: 1

k) Tension de vapeur: Aucune donnée disponible

l) Densité de vapeur: Plus lourd que l'air. Les vapeurs qui se dégagent de ce produit auront tendance à se déposer et s'accumuler au niveau du sol.

m) Densité relative: 1,36

n) Solubilité: Insoluble

o) Coefficient de partage n-octanol/eau: 1.36

p) Température d'auto-inflammation (°C): Aucune donnée disponible

q) Température de décomposition (°C): Aucune donnée disponible

r) Viscosité: Aucune donnée disponible

Produits chimiques organiques volatils: 30 - 40 %

COV (comme emballées-moins): 2.54 lbs/gal or 305 g/L

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

exemptions et eau):

COV (appliquée * - 2% en poids moins exemptions hardener- et de l'eau): 1.72 lbs/gal or 206 g/L
Contenu VHAP en poids - tel que conditionné (%): 17.2 %
Densité granulométrique: 11,3
Produits chimiques organiques volatils: 30 - 40 %

10 Stabilité et réactivité

a) Réactivité: Ne devrait pas être réactif
b) Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales
c) Risque de réactions dangereuses: Aucun prévu dans les conditions de stockage standard
d) Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations: Contamination
e) Matériaux incompatibles: Peroxydes Acides forts Agents oxydant forts Halogènes Alcalins forts
f) Produits de décomposition dangereux: Dioxyde de carbone Monoxyde de carbone. Oxyde de styrène Hydrocarbures

11 Données toxicologiques

Description complète mais concise des divers effets toxiques sur la santé et données permettant d'identifier ces effets:

a) les renseignements sur les voies d'exposition probables (par inhalation, orale, cutanée, oculaire): Absorption, Contact avec les yeux, Contact avec la peau, Ingestion
b) les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Risque avéré d'effets graves pour les organes. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
c) Les effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme:
Les effets immédiats causés par une exposition à court:
Inhalation Toxicité: Nocif! Peut causer des lésions systémiques (Se reporter à "Organes-cible")
Ne sera vraisemblablement pratiquement pas toxique selon les données animales.
Contact avec la peau: Cause une irritation cutanée modérée, disparition de la graisse de la peau et dermatite. Lésions permanentes peu probables.

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Contact oculaire: La classification est basée sur le pH et les composants répertoriés dans la section 3.

Ingestion Toxicité: Nocif en cas d'ingestion. Cause un empoisonnement systémique.

Les effets différés et les effets chroniques causés par une exposition à long terme:

Cancérogénicité: Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC) a classifié le styrène comme substance cancérogène de groupe 2B (probablement cancérigène pour les humains).

Toxicité pour la reproduction: La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Mutagénicité: Aucune donnée disponible

Inhalation: Nocif! Cause des lésions systémiques à la suite d'une exposition prolongée ou répétée. (Se reporter à "Organes-cible")
L'exposition prolongée ou répétée peut causer une irritation respiratoire modérée, vertige, faiblesse, fatigue, nausée et mal de tête.

Contact avec la peau: Le contact prolongé ou répété peut causer une irritation cutanée modérée, la disparition des graisses de la peau et une dermatite. Ne devrait pas laisser de séquelles.

Absorption par la peau: En cas d'exposition prolongée ou répétée, aucun danger dans des conditions d'utilisation industrielle normales.

STOT - Exposition unique: La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

STOT - Exposition répétée: La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

Danger par aspiration: La classification a été fondée sur des données toxicologiques des composants dans la section 3.

d) Les valeurs numériques de toxicité, telles que les ETA Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12 Données écologiques

a) Écotoxicité (aquatique et terrestre, lorsque ces données sont disponibles): Le styrène est toxique pour les organismes aquatiques et ne devrait pas être versé avec les eaux usées, systèmes de drainage ou de plan d'eau excédant les concentrations de limites approuvées conformément aux règlements applicables et des permis.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques.

Écologiques Toxicité Données:

Nom chimique	Numéro d'enregistrement	Toxicité pour Crustacés CE50	Toxicité pour les algues CEr50	Toxicité pour le poisson CL50
--------------	-------------------------	------------------------------	--------------------------------	-------------------------------

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

	CAS et tout identificateur unique			
Talc	14807-96-6	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	96 HR LC50 BRACHYDANIO RERIO > 100 G/L [SEMI-STATIC]
Styrene	100-42-5	48 HR EC50 DAPHNIA MAGNA 3,3 - 7,4 MG/L	96 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERI ELLA SUBCAPITATA 0,15 - 3,2 MG/L [STATIC] 72 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERI ELLA SUBCAPITATA 0,46 - 4,3 MG/L [STATIC] 96 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERI ELLA SUBCAPITATA 0,72 MG/L 72 HR EC50 PSEUDOKIRCHNERI ELLA SUBCAPITATA 1,4 MG/L	96 HR LC50 POECILIA RETICULATA 58,75 - 95,32 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 PIMEPHALES PROMELAS 6,75 - 14,5 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 LEPOMIS MACROCHIRUS 19,03 - 33,53 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 PIMEPHALES PROMELAS 3,24 - 4,99 MG/L [FLOW- THROUGH]
Acetone	67-64-1	48 HR EC50 DAPHNIA MAGNA 12600 - 12700 MG/L 48 HR EC50 DAPHNIA MAGNA 10294 - 17704 MG/L [STATIC]	Aucune donnée disponible	96 HR LC50 LEPOMIS MACROCHIRUS 8300 MG/L 96 HR LC50 PIMEPHALES PROMELAS 6210 - 8120 MG/L [STATIC] 96 HR LC50 ONCORHYNCHUS MYKISS 4,74 - 6,33 ml/l

b) Persistance et dégradation:

Aucune donnée

c) Potentiel de bioaccumulation:

Aucune donnée disponible

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

- d) Mobilité dans le sol: Aucune donnée disponible
e) Autres effets nocifs: Aucune donnée disponible

13 Données sur l'élimination

Renseignements concernant la manipulation sécuritaire en vue de l'élimination et les méthodes d'élimination, y compris en ce qui concerne les emballages contaminés: Le produit utilisé ou mis au rebut est un déchet dangereux.

14 Informations relatives au transport

Le transport international des marchandises dangereuses par route (TDG), le rail ou les voies navigables:

- a) Numéro ONU: UN3269
b) Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies: Ensemble de résine de polyester
c) Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies: 3
d) Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies: II

Le transport international des marchandises dangereuses par mer (IMDG / IMO):

- a) Numéro ONU: UN3269
b) Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies: Ensemble de résine de polyester
c) Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies: 3
d) Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies: II

Transport international des marchandises dangereuses par voie aérienne (IATA):

- a) Numéro ONU: UN3269
b) Désignation officielle de transport de l'ONU prévue par le Règlement type des Nations Unies: Ensemble de résine de polyester
c) Classe de danger relative au transport prévue par le Règlement type des Nations Unies: 3
d) Groupe d'emballage prévu par le Règlement type des Nations Unies: II

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Règlement type des Nations Unies:

e) Dangers environnementaux, aux termes du Code maritime international des marchandises dangereuses et du Règlement type des Nations Unies: Oui

Règlement type des Nations Unies:

f) Transport en vrac (aux termes de l'annexe II de la Convention internationale de 1973 pour la prévention de la pollution par les navires, telle que modifiée par le protocole de 1978 (Convention MARPOL 73/78), et du Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac (Recueil IBC)): Aucune donnée disponible

g) Précautions spéciales concernant le transport ou le déplacement à l'intérieur ou à l'extérieur de l'entreprise: Aucune donnée disponible

15 Informations sur la réglementation

Réglementation, canadienne ou étrangère, relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement:

Canada - Liste intérieure des substances (LIS):

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Liste intérieure des substances (LIS)
Talc	14807-96-6	Oui
Styrene	100-42-5	Oui
Acetone	67-64-1	Oui
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Oui

Canada - Substances non domestiques (ACPE):

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Substances non domestiques (ACPE)
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Canada - réglementant certaines drogues et autres substances:

Nom chimique	Numéro CAS	L'annexe I	L'annexe II	L'annexe III	L'annexe IV	L'annexe V	L'annexe VII	L'annexe VIII
Talc	14807-96-6	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Styrene	100-42-5	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Acetone	67-64-1	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non

Nom chimique	Numéro CAS	Précurseurs de catégorie A	Précurseurs de catégorie B	Précurseurs Exempt	Substances ciblées de classe 1	Substances ciblées de classe 2
Talc	14807-96-6	Non	Non	Non	Non	Non
Styrene	100-42-5	Non	Non	Non	Non	Non
Acetone	67-64-1	Non	Oui	Non	Non	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non	Non	Non	Non	Non

Canada - LCPE - Liste de contrôle des exportations III annexe:

Nom chimique	Numéro CAS	Partie 1 Substances interdites	Partie 2 Substances soumises à notification ou consentement	Partie 3 Substances Restricted	Liste de contrôle des exportations
Talc	14807-96-6	Non	Non	Non	Non
Styrene	100-42-5	Non	Non	Non	Non
Acetone	67-64-1	Non	Non	Non	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non	Non	Non	Non

Canada LCPE - 2015 Gaz à effet de serre (GES) Sous réserve de la déclaration obligatoire:

Nom chimique	Numéro CAS	Canada LCPE - 2015 Gaz à effet de serre (GES) Sous réserve de la déclaration obligatoire
Talc	14807-96-6	Non

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Canada - Règlement sur les stupéfiants (C.R.C., c 1041.):

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Règlement sur les stupéfiants (C.R.C., c 1041.)
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Canada - Ontario - Réduction des substances toxiques - Liste des substances toxiques prioritaires:

Nom chimique	Numéro CAS	Canada - Ontario - Réduction des substances toxiques - Liste des substances toxiques prioritaires
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Oui
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants:

Nom chimique	Numéro CAS	Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux dans le commerce international:

Nom chimique	Numéro CAS	Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux dans le commerce international .
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

(Nations Unies) - Protocole de Kyoto - Convention sur les changements climatiques - Gaz à effet de serre (GES):

Nom chimique	Numéro CAS	(Nations Unies) - Protocole de Kyoto - Convention sur les changements climatiques - Gaz à effet de serre (GES)
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone:

Nom chimique	Numéro CAS	Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.:

Nom chimique	Numéro CAS	Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.
Talc	14807-96-6	Non
Styrene	100-42-5	Non
Acetone	67-64-1	Non
Triméthylolpropane triacrylate	15625-89-5	Non

16 Autres information

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 06-20-2017
Numéro de révision: 8
Motif de la révision: Activated by Document Formulation Generation

Fiche de Données de Sécurité



Numéro de stock: 100708
Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité: 20-06-2017
Remplace: 15-12-2016

Slick Sand

Désistement:

IMPORTANT : MÊME SI LES DESCRIPTIONS, DONNÉES ET INFORMATIONS CONTENUES ICI SONT PRÉSENTÉES EN TOUTE BONNE FOI ET RELATIVEMENT PRÉCISES, ELLES NE VOUS SONT FOURNIES QU'À TITRE DE GUIDE. PARCE QUE PLUSIEURS FACTEURS PEUVENT AFFECTER LE PROCESSUS OU APPLICATION/USAGE, NOUS RECOMMANDONS QUE VOUS EXÉCUTIEZ UNE ÉVALUATION POUR DÉTERMINER LA PERTINENCE D'UN PRODUIT POUR VOTRE BUT PARTICULIER AVANT L'UTILISATION. AUCUNE GARANTIE DE QUELQUE SORTE QUE CE SOIT, N'EXPRIME OU IMPLIQUE, INCLUANT L'ADAPTATION POUR UN BESOIN PARTICULIER, N'EST FAITE EN REGARD AVEC LES PRODUITS DÉCRITS, DONNÉES OU INFORMATIONS EXPOSÉES. EN AUCUN CAS, LES DESCRIPTIONS INFORMATIONS ET DONNÉES NE FONT PARTIE DE NOS TERMES ET CONDITIONS DE VENTE. DE PLUS, LES DESCRIPTIONS, DONNÉES ET INFORMATIONS SONT FOURNIES GRATUITEMENT. AUCUNE OBLIGATION OU RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES DESCRIPTIONS, DONNÉES ET INFORMATIONS FOURNIES NE SERONT ASSUMÉES. TOUT ÉTANT DONNÉ ET ACCEPTÉ À VOS RISQUES.